



**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques**

Section d'Ille-et-Vilaine

DECLARATION LIMINAIRE FO DGFIP COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 21 JANVIER 2014

COTE D'ALERTE DEPASSEE A LA DGFIP

Ce Comité Technique Local se tient quelques jours après le rassemblement d'environ 80 collègues le 14 janvier 2014 à l'appel de l'ensemble des syndicats. Ils vous ont interpellé sur les effets dévastateurs pour nos services de 28 nouvelles suppressions d'emplois dans la DRFIP 35 en 2014.

Une colère sourde monte dans les services face à la dégradation accélérée de la situation. Nous espérons que vous avez rendu compte à la Direction Générale de l'attachement des agents au service public et que vous allez donner aujourd'hui des réponses à leur question : Comment assurer les missions avec toujours moins de moyens??

Les agents vous ont énuméré des dysfonctionnements dans les services, les augmentations de charges, les difficultés à subir les changements incessants de réglementation, réorganisations et réformes de toutes sortes, avec un budget de fonctionnement et des effectifs en réduction constante.

Les agents subissent plus que la double peine : on continue à leur demander de travailler plus pour gagner moins : difficultés à prendre leurs congés quand les retards s'accumulent, ARTT amputée en cas d'arrêt maladie, décret permettant de ne plus appliquer le jour de carence toujours pas signé, salaire net en baisse au 1^{er} janvier suite à augmentation du taux de cotisation retraite alors que la durée de cotisation pour une retraite à taux plein augmente, renoncement à promotion du fait des nouvelles règles de mutation, remboursement de frais de déplacement pour formation sur la base du tarif transports en commun, même si le déplacement en bus ou train génère une perte de temps conséquente... trop c'est trop !!

FO DGFIP constate le désarroi des collègues qui renoncent pour certains à postuler à une promotion. Nous revendiquons le droit au retour, donc la garantie d'affectation dans leur département d'origine pour les agents lauréats de concours et promus par liste d'aptitude qui le souhaitent.

Vos propositions à l'ordre du jour de ce comité technique telles que : fermeture de service, réduction d'horaires d'ouverture, limitation du nombre de ponts naturels, sont un accompagnement de ces suppressions d'emplois, nous y reviendrons.

FO DGFIP revendique :

- **Aucune suppression d'emplois,**
- **Arrêt des restructurations,**
- **Maintien de l'intégralité des missions dans la DGFIP,**
- **Maintien de l'ensemble du réseau de proximité,**
- **Arrêt de la démarche stratégique.**

C'est sur ces revendications que FO DGFIP appellera à la grève le 20 mars, pour s'opposer à la démarche stratégique